



Réunion du 30 mars 2020

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents :

Mme Christine TASTAVIN

MM. Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Bernard JAMMES, François ROUSTAN,
Patrick SCALA, Francis MAGGI, Alain BROCHE,

Excusés : M. Gérard ALUNNI

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Cette séance réalisée en visio conférence débute à 18H30

Le Président ouvre la séance en espérant trouver les membres présents en bonne forme et surtout confinés comme il se doit.

CONDOLEANCES

Une grande personnalité du football nous a quitté, Michel HIDALGO s'est éteint à l'âge de 87 ans, ancien joueur emblématique de l'AS Monaco, il a marqué d'une empreinte indélébile le football Français auquel il a offert son premier trophée en 1984 en tant que sélectionneur des bleus

En ces circonstances pénibles, le District de la Côte d'Azur, adresse à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

INTERVENTION DU PRESIDENT

Le Président fait un compte rendu des décisions prises lors de la réunion du Bureau Exécutif de la Ligue qui s'est tenu le 25 mars 2020.

- La LMF a adressé un courriel à l'ensemble des clubs, afin de connaître l'évaluation de l'impact financier du Covid 19 notamment, sur les manifestations sportives qui doivent être annulées ou reportées.

- Le Président indique que la LMF a mis en place sur le LMF FC, une rubrique spécialement dédiée au COVID-19 pour informer et accompagner les Clubs.

Le Bureau Exécutif du BELFA préconise le décalage des assemblées générales

électives de districts prévues en juin au mois de septembre 2020 et souhaite que le Comité Exécutif de la FFF puisse entériner un nouveau calendrier électoral

Au niveau du District de la Côte d'Azur, le Président souhaite qu'un contact soit pris avec l'ensemble de nos clubs afin de s'informer de leur situation face au COVID 19.

JOURNEE DES BENEVOLES 2020

Lors de sa réunion du 25 mars 2020, le COMEX de la FFF a acté l'ajournement de la finale de la Coupe de France et par conséquent celui de la journée des bénévoles prévue le 25 avril prochain.

PERSONNEL DISTRICT

Le personnel administratif et technique du DCA a soldé les reliquats des congés 2019 cependant, compte tenu de la situation exceptionnelle, celui-ci sera mis en chômage partiel à compter du 1^{er} Avril 2019.

COMPETITIONS

Alain BROCHE et Francis MAGGI font le point sur la future organisation des championnats générationnels qui sera mise en place lors de la saison 2020/2021. Un questionnaire a été transmis aux clubs afin de connaître les catégories et le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager dans ces compétitions. Une réponse devra nous retourner avant le 20 avril 2020.

CLUB

Changement de nom

PV n° 19 du Bureau Exécutif de la LMF du 30 mars 2020
560287 ELITE FOOTBALL CLUB qui devient AZUR FOOTBALL

TERRAINS

PV N° 19 du Bureau Exécutif de la LMF du 30 mars 2020

Sur proposition de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives, le Bureau Exécutif approuve les classements ci-dessous :

Eclairages :

Classement initial

- Mandelieu la Napoule : Stade Vernede/NNI 060790201/Classé en niveau E foot A 11

Confirmation de classement

- Le Cannet Rocheville : Stade Maurice Jean Pierre/ NNI 060300201/ classé en niveau E5
- Cagnes sur mer : Stade Sauvaigo 2/ NNI 060270102/ classé en niveau E5
- Mougins : Stade Valmasque 1/NNI 060850101/ classé en niveau E5
- Mougins : stade Valmasque 2/NNI:060850102/classé en niveau E foot A 11

COURRIER

F.F.F

- PV COMEX du 12 mars 2020
- PV COMEX du 25 mars 2020

L.F.A

- PV réunion du BELFA du 24 mars 2020
- Courrier de M. DEBARDAT Président de la LFA concernant l'annulation de la journée des bénévoles.
- PV réunion du BELFA du 30 mars 2020

LMF

- PV du Bureau Exécutif N° 18 du 20 mars 2020
- PV du Bureau Exécutif N° 19 du 30 mars 2020

La séance est levée à 20 h

Le Président

E. DELAMOTTE

Le Secrétaire de Séance

F. MAGGI